Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
077-287708317-20260604-PV1462-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 04/06/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de SEINE-ET-MARNE

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE-ET-MARNE

SOUS-DIRECTION ADMINISTRATION FINANCES
GROUPEMENT FINANCES
SERVICE APPLICATION FINANCIERE EXECUTION COMPTABLE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU **02 JUIN 2026**

P.V. n° 146
Dossier n° 2

Objet : Réformes de matériels et sorties de biens de l'actif

DÉLIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-29,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne concernant les réformes et sorties de l'actifs,

Décide à l'unanimité,

- **De m'autoriser à vendre les biens dont le détail figure à l'annexe 1, la recette correspondante sera inscrite au budget du SDIS77 au chapitre 77 – article 775 « produits de cession des immobilisations » ;**
- **De prendre acte de la liste des matériels qui font l'objet de transferts auprès de fournisseurs et dont le détail figure en annexe 2 ;**
- **De m'autoriser à prendre tous les actes nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.**

La Présidente du Conseil d'administration

Isoline GARREAU